

## À l'attention du responsable des affectations et de l'information

### **Le CCLAT salue les efforts de la Nouvelle-Écosse en vue de promouvoir une « culture de modération » quant à l'alcool.**

**OTTAWA, 30 août 2007** – Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), organisme national œuvrant à la réduction des méfaits liés à l'alcool et aux drogues, accueille favorablement la nouvelle stratégie néo-écossaise sur l'alcool, *Changing the Culture of Alcohol Use in Nova Scotia*. Le Centre se réjouit particulièrement du fait que la stratégie provinciale souscrit à une « culture de modération » comme celle présentée dans les recommandations pour une stratégie nationale sur l'alcool.

Un groupe d'experts, coprésidé par le CCLAT, la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies et Santé Canada, a été mis sur pied pour s'entendre sur des recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool. Le groupe de travail multisectoriel comptait des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, de l'industrie, d'organismes de réglementation et du milieu de la recherche. La Nouvelle-Écosse est la première province à transposer les recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool à l'échelon provincial.

« Nous sommes très heureux de constater l'engagement et l'investissement de la Nouvelle-Écosse dans la réduction des méfaits liés à l'alcool et nous louons les efforts déployés afin de lutter en amont contre la consommation problématique d'alcool », a déclaré Michel Perron, directeur général du CCLAT.

Ces approches stratégiques à l'échelle provinciale et nationale abordent la question de l'alcool sous l'angle de la santé publique et mettent en évidence le rôle important de l'alcool dans les méfaits sur la santé et la société au Canada. Le rapport national, *Réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada : Vers une culture de modération (Recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool)*, s'articule autour de quatre champs d'action stratégique : promotion de la santé, prévention et éducation; effets sur la santé et traitements; accessibilité de l'alcool; collectivités plus sécuritaires.

« Les recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool sont le fruit des efforts collaboratifs et dévoués déployés par divers intervenants, et nous devons mettre à profit cette réussite et veiller à ce que la Stratégie soit mise en œuvre de façon efficace, complémentaire et appliquée, a ajouté M. Perron. À titre de coprésident, le CCLAT joue un rôle actif dans la promotion et la surveillance de la mise en œuvre de cette initiative nationale et il a identifié plusieurs recommandations, notamment favoriser le transfert des connaissances relatives aux politiques et programmes de prévention, de traitement et de santé publique, qui seront prioritaires dans les mois à venir. »

Pour consulter le rapport national, visitez le site Web du CCLAT à <http://www.cclat.ca> ou celui du *Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada* à <http://www.nationalframework-cadrenational.ca/>.



**Au sujet du CCLAT**

Titulaire d'un mandat législatif visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies assure un leadership quant aux priorités nationales, favorise l'application des connaissances dans le domaine et crée des partenariats durables qui optimisent les efforts collectifs. Le CCLAT reçoit l'appui financier de Santé Canada.

**Pour plus de renseignements, communiquez avec :**

Brooke Bryce, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)

Tél. : 613-235-4048, poste 243

Courriel : [bbryce@ccsa.ca](mailto:bbryce@ccsa.ca)